Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260309-CC_2026_076-DE

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

Délibération n° 2026.076

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 9 mars 2026 à 19 h

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Neuf Mars Deux Mil Vingt-Six** à dix-neuf heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de M. Patrick MANCEAU, Président.

Nombre de Conseillers Communautaires :	
En exercice :	58
Présents :	45
Pouvoirs :	4
Votants :	49

Date de la convocation : 3 mars 2026

Date d'Affichage : 10 mars 2026

Vote :	
Pour :	49
Contre :	0
Abstentions :	0

Étaient présents : Patrick MANCEAU – *Président*
Michel BALLUAIS – Marie-Claire BOUCHER – Bernard DELAUNAY – Joseph ERARD – Louis FEUVRIER – Alain FORET – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – Jean-Claude RAULT – *Vice-présidents délégués*

Daniel BALLUAIS – Isabelle BIARD – Joseph BOIVENT – Serge BOUDET – Jean-Christian BOURCIER – Roland BOUVET – Roger BUFFET – Maria CARRE – Laurence CHEREL – Denis CHOPIN – Hubert COUASNON – Noël DEMAZEL – Christophe DEROYER – Patricia DESANNAUX – Franck ESNAULT – Christian GALLE – Monique GALODE – Vanessa GAUTIER – Hervé GUILLARD – Christophe HARDY – Karine HUART – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Alice LEBRET – Arnaud LECHEVALIER – Diana LEFEUVRE – Laurent LEGENDRE – Mathieu MILESI – Jean-Pierre OGER – André PHILIPOT – Monique POMMEREUL – Olivier POSTE – Patricia RAULT – Annick ROCHELLE – *Conseillers*

Cécile PARLOT a donné pouvoir à Patrick MANCEAU
Marylène LE BERRIGAUD a donné pouvoir à Anne PERRIN
Michelle GARAVAGLIA a donné pouvoir à Michel BALLUAIS
Anthony FRANDEBOEUF a donné pouvoir à JC RAULT

Gilbert BOUFFORT assistait à la séance

Étaient excusés :
Cécile PARLOT – *Vice-présidents délégués*
Éric BESSON – Isabelle COLLET – Christelle CORNEE – Virginie D'ORSANNE – Anthony FRANDEBOEUF – Michelle GARAVAGLIA –Evelyne GAUTIER-LE-BAIL – Elsa LAFAYE – Marylène LE BERRIGAUD – Antoine MADEC – Jean-Claude NOEL – Pierre THOMAS – *Conseillers*

Secrétaire de séance : Maria CARRÉ est désignée secrétaire de séance

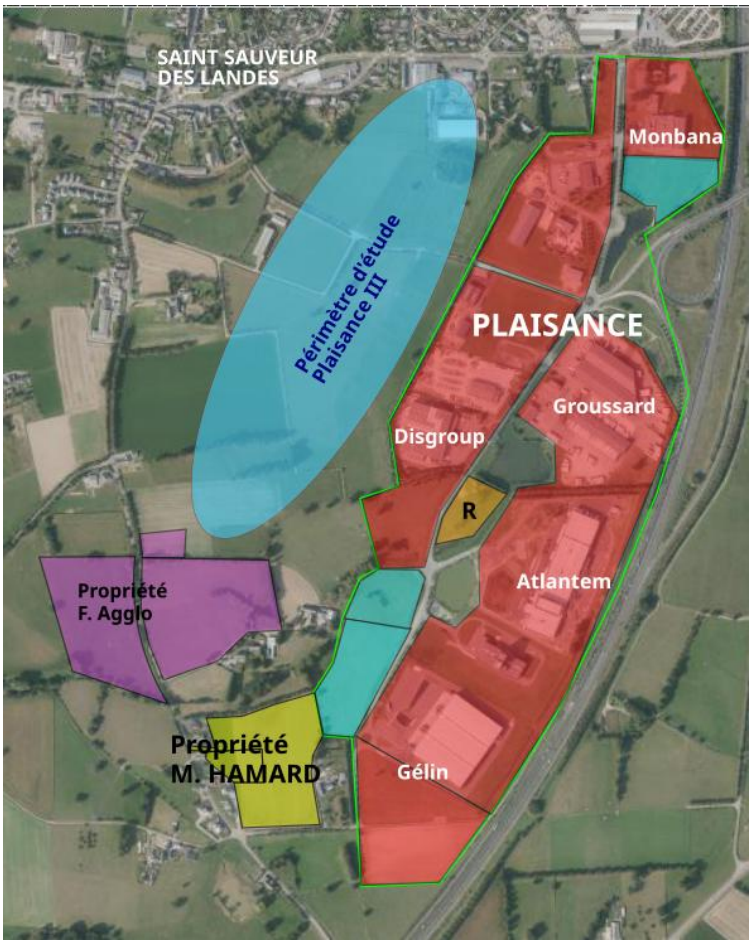
Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260309-CC_2026_076-DE

Fougères Agglomération **2026.076**

2026.076 – Développement Economique - Commune de Saint Sauveur-des-Landes – Zone d'Activités de Plaisance – Réserve foncière

La zone d'activités de Saint-Sauveur des Landes arrive au terme de sa commercialisation. Il reste actuellement 4 ha disponibles.

Un projet d'extension de la ZA, Plaisance III, est en cours d'étude depuis plusieurs années. En effet, la zone d'activités, située au pied de l'autoroute, est très demandée par les entreprises.



Des terrains ont été identifiés, mais les négociations foncières n'ont pas encore abouti.

Un agriculteur, Monsieur HAMARD Pierrick, est propriétaire des parcelles YM60 et YM45, pour une surface de 48 875 m² au lieudit La Binclinais. Ces parcelles sont classées zone agricole (pour 85%) et zone naturelle et forestière (pour 15% de la parcelle) au Plan Local d'Urbanisme.

Les terrains visés par cette négociation sont désignés sur le plan ci-dessus.

Monsieur HAMARD est prêt à vendre à Fougères Agglomération ces 2 parcelles au prix de 0,8 € le m² et une indemnité d'éviction de 0,2 € le m².
Cette acquisition représenterait donc pour Fougères Agglomération un budget de 48.875 €, auquel s'ajouteront les frais d'actes.

Vu l'avis de la Commission « Attractivité économique et emploi – Urbanisme dynamique rurale et territoire numérique » du 17/02/2026.

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260309-CC_2026_076-DE

Fougères Agglomération **2026.076**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **DE VALIDER** l'acquisition des 2 parcelles auprès de Monsieur Pierrick HAMARD selon les modalités définies ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** le Président ou le Vice-président à signer tous documents afférents.

Fait et délibéré en séance le 09/03/2026
Pour expédition conforme,
Le Président,
Patrick MANCEAU